



S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1.000.000 euros
SIEGE SOCIAL : rue de l'Yser
33470 GUJAN MESTRAS
469 202 485 RCS BORDEAUX

Le montant des honoraires versés aux Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 octobre 2005 s'est élevé à :

- Monsieur Patrick FONDEVILA : 20.667 €HT
- MC 2 Associés : 8.123 €HT.